

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



 **Santé**
au travail
VOTRE MÉDECINE DU TRAVAIL SUD ALSACE

www.stsa.fr



QUELLES SONT NOS MISSIONS ?

Notre mission exclusive est d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail. Article L.4622-2 du Code du Travail.

Notre rôle s'articule autour de 4 actions pour une stratégie de prévention globale :



**Ensemble, développons la santé
de votre entreprise.**

MOT DE LA PRESIDENTE



Mes chers adhérents,

C'est alors que l'épidémie du COVID-19 frappe de plein fouet notre bassin d'emploi que j'écris ces quelques lignes. Mes premiers mots ne peuvent donc qu'être des mots de soutien, de résistance et de résilience face à cette crise sanitaire et économique.

C'est dans cette optique, et après une riche année 2019 faite de progrès, d'obstacles surmontés, de défis remportés, que j'ai souhaité que votre service de santé au travail s'organise pour être au plus proche de vos préoccupations pendant cette période de crise. En quelques semaines, nous avons mis en place une organisation permettant de conserver le lien entre l'entreprise et vos salariés, et STSA. Nous avons développé différents outils, pour mettre à jour votre document unique ou pour vous apporter les connaissances nécessaires à la prévention du COVID-19 dans votre entreprise. Dans le même temps, nous avons travaillé notre communication afin que vous ayez pleinement conscience que STSA, son équipe pluridisciplinaire et ses médecins du travail sont mobilisés pour vous aider à faire face à cette crise inédite.

Je remercie donc tous les salariés de STSA, qui ont activement participé à faire avancer notre service en 2019 et leur exprime toute ma reconnaissance en cette période pandémique. Je suis fière de notre organisation et de sa direction. Grâce à vous tous, et au moment de la préparation d'une future réforme des services de santé au travail, personne ne pourra douter de l'intérêt pour les entreprises et les salariés de disposer de services de santé au travail interentreprises tel que STSA.

Pour en revenir à 2019, STSA vous présente donc son premier rapport d'activité global. C'est le fruit d'un long travail qui poursuit l'objectif suivant : vous permettre de mieux maîtriser ce qu'est et ce que fait STSA pour vous. Le format est volontairement court, très illustré et accessible... je vous en souhaite donc bonne lecture !

CLAUDE-ESTHER SCHMITT

Présidente de STSA



MOT DU DIRECTEUR



L'année 2019 fut une année riche, dense, constructive, et marquée une nouvelle fois par le changement.

Tout d'abord, la transformation de l'équipe pluridisciplinaire de STSA se poursuit avec l'arrivée en cette année 2019 de 6 médecins (pour autant de départs) et de 5 infirmiers (contre 2 départs). La capacité de STSA à renouveler son effectif médical est l'enjeu majeur auquel le service doit actuellement faire face. C'est l'une des grandes satisfactions de notre service puisqu'à cette date, STSA n'a pas de poste de médecin du travail à pourvoir. Ces conditions favorables nous permettent d'accompagner nos entreprises adhérentes et leurs salariés dans cette crise avec sérénité et confiance. Cependant, n'oublions pas ici que le médecin du travail ne travaille pas seul. Infirmiers, assistantes, ingénieurs, et d'autres encore sont impliqués pour prévenir les risques professionnels de vos entreprises et travaillent en étroite collaboration avec le médecin du travail. C'est grâce à ce travail d'équipe que nous pouvons quotidiennement aider entreprises et salariés à prévenir les risques professionnels dans les entreprises.

Nous espérons donc que ce rapport d'activité, nouvel outil de communication visant à créer du lien entre STSA et ses adhérents, rendra lisible l'engagement des 91 salariés de cette organisation et vous permettra ainsi de mieux comprendre la nature et les objectifs de STSA, véritable partenaire et conseil des entreprises et de ses salariés. L'année 2020 sera d'ailleurs l'année de la refonte de notre projet de service, véritable stratégie à court terme, centrée sur la satisfaction de nos parties prenantes, adhérents et salariés.

J'en profite pour exprimer mes vives félicitations aux équipes de STSA, résilientes et combatives, adaptables et engagées, et qui en quelques années ont fait brillamment évoluer leur outil de travail. Je suis fier de cette organisation, de ceux qui la composent et des projets initiés ces dernières années.

Nous vous souhaitons tout le courage nécessaire en cette période pandémique, et espérons d'une part que vos entreprises se rétabliront rapidement, et d'autre part que vous-même et vos salariés êtes et resterez en pleine santé.

CÉDRIC MEGEL
Directeur de STSA

SOMMAIRE

1



Présentation de STSA

2



Temps forts 2019

3



Bilan de l'activité 2019

4



Projet de service

5



Bilan et compte de résultats

Conclusion

p.40

Abécédaire

p.42



1946

C'EST L'ANNÉE
DE CRÉATION DE STSA
AFIN D'ASSURER
LA BONNE SANTÉ
DES TRAVAILLEURS
MAIS AUSSI POUR
RECONSTRUIRE LA FRANCE
D'APRÈS-GUERRE!

SUIVI DE SANTÉ
CONSEILS
ACCOMPAGNEMENT

www.stsa.fr

PRÉSEN TATION STSA

SOMMAIRE

Notre histoire	8
Nous connaître	8
Notre historique	9
Notre mission	9
Nos adhérents & salariés	10
Nos implantations	10
Nos organes de gouvernance	11
Notre équipe	12



QUELLE EST NOTRE HISTOIRE ?

La Médecine du Travail a vu le jour en 1946 à la suite de la seconde Guerre Mondiale et imposait à toutes les entreprises la création et le financement de services médicaux du travail pour leurs salariés.

Elle s'est ensuite modernisée et transformée en 2005 pour devenir la Santé au Travail et ainsi développer une approche pluridisciplinaire (différents métiers qui viennent en soutien au médecin du travail). Elle prévient les risques liés à la santé des salariés sur leur lieu de travail.

QUI SOMMES-NOUS ?

- Service de Santé au Travail Interentreprises (SSTI)
- Association de droit privé et local à but non lucratif



9 350 adhérents



101 000 salariés suivis



91 salariés de STSA

- Titulaire d'un **agrément** renouvelable tous les 5 ans délivré par la **DIRECCTE**
- Budget annuel de **10 millions d'euros** financé à 100% par les cotisations des adhérents
- Esprit de **Mutualisation du service de Santé au Travail** : Financement partagé entre tous les adhérents indépendamment du service rendu.



La notion de Santé au Travail est gérée par 3 entités

Service de santé au travail

Organisme de prévention et de **conseil** sur les problématiques de santé au travail

L'entreprise

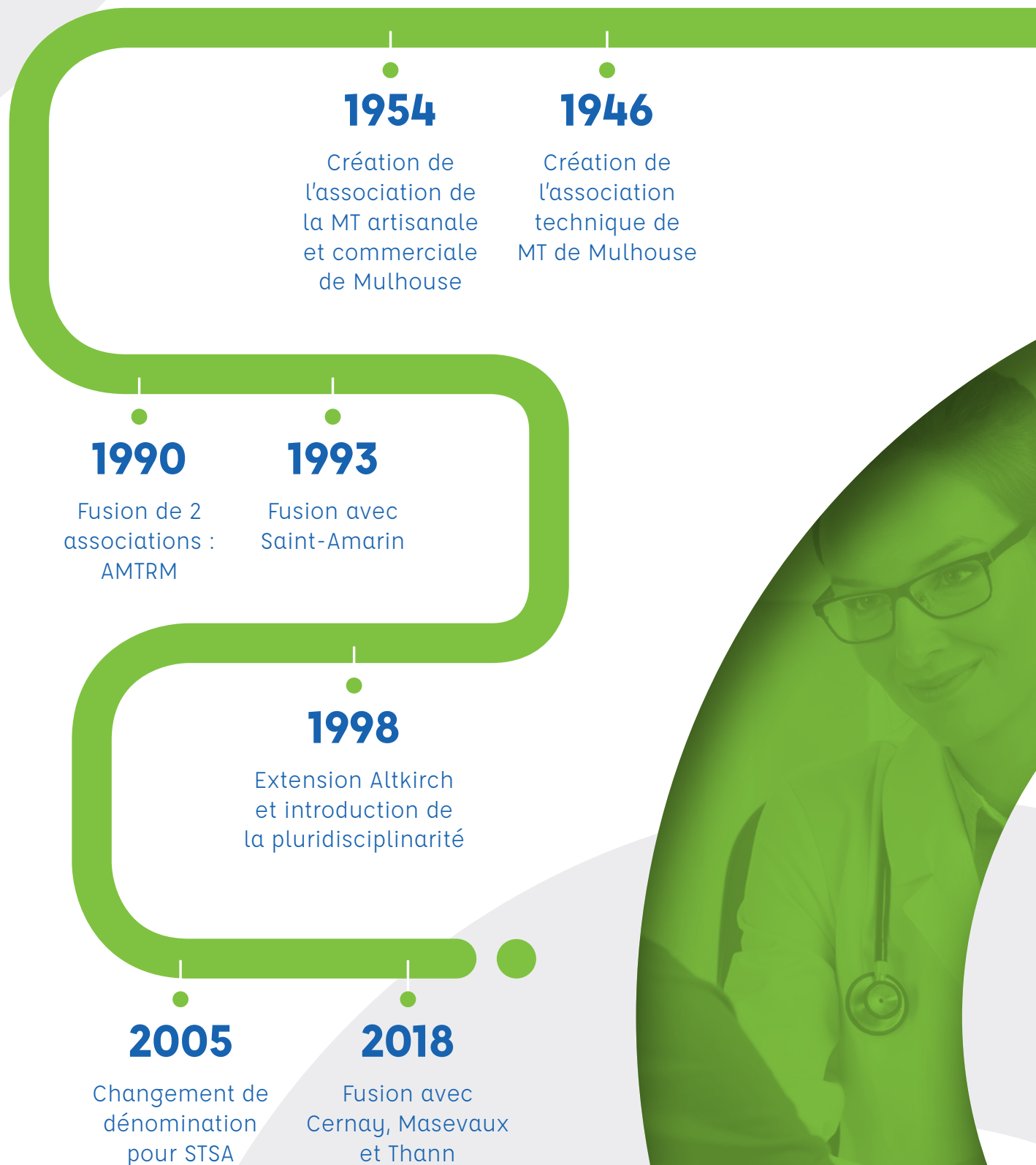
DIRECCTE

Organisme de **contrôle** des entreprises sur les problématiques de santé au travail

CARSAT

Organisme de **financement** et **assureur** AT MP

ZOOM SUR NOTRE HISTORIQUE

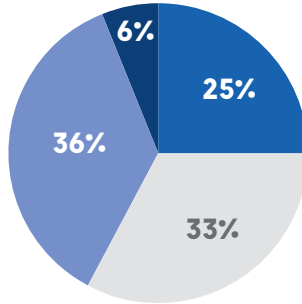




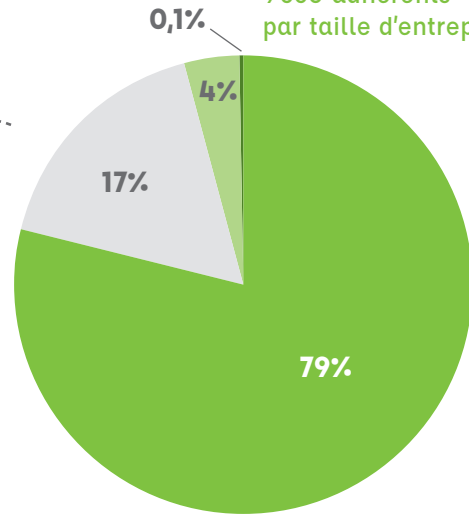
QUI SONT NOS ADHÉRENTS ET LEURS SALARIÉS ?

Répartition des 101 000 salariés suivis par taille d'entreprise

- De 1 à 10 ●
- De 11 à 49 ●
- De 50 à 300 ●
- Plus de 300 ●



Répartition des 9 350 adhérents par taille d'entreprise



- De 1 à 10
- De 11 à 49
- De 50 à 300
- Plus de 300

QUELLES IMPLANTATIONS POUR NOS SERVICES ?

6 centres médicaux

2 centres annexes

1 service prévention

1 siège administratif

Implantations STSA



QUELS SONT NOS ORGANES DE GOUVERNANCE ?

STSA s'organise autour de 3 organes de gouvernance : l'Assemblée générale (AG), le Conseil d'Administration (CA) et la Commission de Contrôle (CC).

1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

• Composition

Les 9 350 entreprises adhérentes.

• Rôles

- Entend le rapport du Conseil d'Administration sur sa gestion et sur la situation morale et financière de l'Association ;
- Approuve les comptes de l'exercice écoulé après avoir entendu le rapport du Commissaire aux Comptes, en donnant quitus de sa gestion au Conseil d'Administration ;
- Pourvoit à l'élection ou au renouvellement des membres du Conseil d'Administration et de la Commission de Contrôle représentant les entreprises adhérentes ;
- Délibère sur toutes les questions mises à l'ordre du jour par le Président et le Conseil d'administration ;
- etc.

• Fréquence des réunions

1 fois par an au moins (en général au mois de juin)

2 CONSEIL D'ADMINISTRATION

• Composition

- Organe paritaire, composé de chefs d'entreprises et salariés des entreprises adhérentes, désignés par les organisations syndicales représentatives au niveau national et interprofessionnel ;
- Président élu parmi les représentants employeurs ;
- Trésorier élu parmi les représentants salariés.

• Rôles

Le Conseil d'Administration exerce les pouvoirs les plus étendus pour les opérations se ratta-

chant à l'objet de l'Association et notamment :

- il établit tout règlement intérieur pour l'application des statuts et pour le fonctionnement du service de Santé au Travail ;
- il gère les fonds de l'Association, décide de leur affectation, et établit le projet de budget annuel, fixe les montants des droits et cotisations ainsi que les tarifs des prestations non comprises dans la cotisation et arrête les modalités de recouvrement ;
- il autorise l'acquisition ou la prise à bail ou location des locaux, ainsi que l'achat des équipements et matériels ;
- il décide des emprunts, des procès et transactions devant les tribunaux ;
- etc.

• Durée du mandat : 4 ans

• Fréquence des réunions : 3 fois par an au moins

3 COMMISSION DE CONTRÔLE

• Composition

- 1/3 de représentants des employeurs ;
- 2/3 de représentants des salariés.

• Rôles

La commission de contrôle est consultée sur :

- L'organisation et le fonctionnement du service de santé au travail ;
- L'état prévisionnel des recettes et des dépenses ainsi que l'exécution du budget du service de santé au travail ;
- La modification de la compétence géographique ou professionnelle du service de santé au travail ;
- Les créations, suppressions ou modifications de secteurs.
- etc.

• Durée du mandat : 4 ans

• Fréquence des réunions : 3 fois par an au moins



NOTRE ÉQUIPE

STSA met à disposition des entreprises et des salariés une synergie de compétences dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail.

Pour chaque action, une équipe pluridisciplinaire est à votre service !

Leur rôle : Préserver – Conseiller – Accompagner – Améliorer – Sensibiliser

Composition du service

- **28 médecins du travail et collaborateurs médecins (dont 1 médecin référent en RPS)**

Rôle préventif de première ligne, les médecins du travail veillent à éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail. Ils conseillent les employeurs et les salariés dans leurs démarches de prévention des risques professionnels et effectuent des actions en milieu du travail (visites d'entreprise, élaboration et mise à jour des fiches d'entreprise (FE), études de postes, conseils aux employeurs et salariés ...).

- **14 infirmiers en santé au travail**

Rôle pluriel, les IDEST participent au suivi individuel de l'état de santé des salariés, mais également aux actions en milieu du travail (visites d'entreprises, fiches d'entreprise (FE), études de postes, sensibilisations aux risques professionnels, informations et conseils employeurs et salariés...).

- **31 assistantes de l'équipe pluridisciplinaire**

Ces maillons internes sont essentiels au bon déroulement des travaux de l'équipe pluridisciplinaire : elles gèrent les rendez-vous, accueillent les salariés, mettent en forme et réalisent les documents demandés, réalisent les examens complémentaires souhaités par le médecin du travail et accompagnent les membres de l'équipe.

- **4 ingénieurs (intervenant en prévention des risques professionnels) et 1 assistante du Service Prévention**

Grâce à leurs compétences techniques et organisationnelles, ils soutiennent l'action du médecin du travail et assurent des missions de

diagnostic et de conseil (études de postes de travail, métrologies, actions de sensibilisation aux risques professionnels, assistance à l'évaluation et la gestion des risques dont le DUERP).

- **1 psychologue du travail**

Elle effectue en entreprise des interventions de prévention du risque psychosocial et d'addiction. Elle assure des missions de diagnostic, conseil et d'appui pour les acteurs de l'entreprise dans le cadre d'une démarche collective.

STSA est le seul service dans le Haut-Rhin ayant sa propre psychologue en interne.

- **2 chargées de relations, prévention & communication**

Elles ont un rôle informatif (présentation de STSA, ses effectifs, ses missions, ses actions, aide à l'identification des besoins de l'entreprise...), d'aide à l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et de réalisation de la fiche entreprise. Les chargées de relations, prévention et communication sont des postes transversaux indispensables.

- **1 documentaliste**

La documentaliste collecte, gère, communique et met à la disposition de l'ensemble des adhérents et des salariés STSA les informations et documents nécessaires à une meilleure connaissance des risques professionnels. Elle anime également la démarche de progrès en santé au travail (AFNOR).

- **1 assistant de service social (externalisé)**

En lien avec l'équipe pluridisciplinaire, l'assistant de service social du travail agit pour les entreprises adhérentes par ses actions individuelles et collectives (accompagnement des salariés en difficulté).

- **Fonctions support**

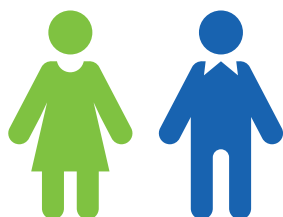
1 responsable des ressources humaines, 1 comptable, 3 assistants du service adhérent, 1 assistante informatique et 1 agent de maintenance.

- **Direction**

1 assistante de direction, 1 directeur de service.

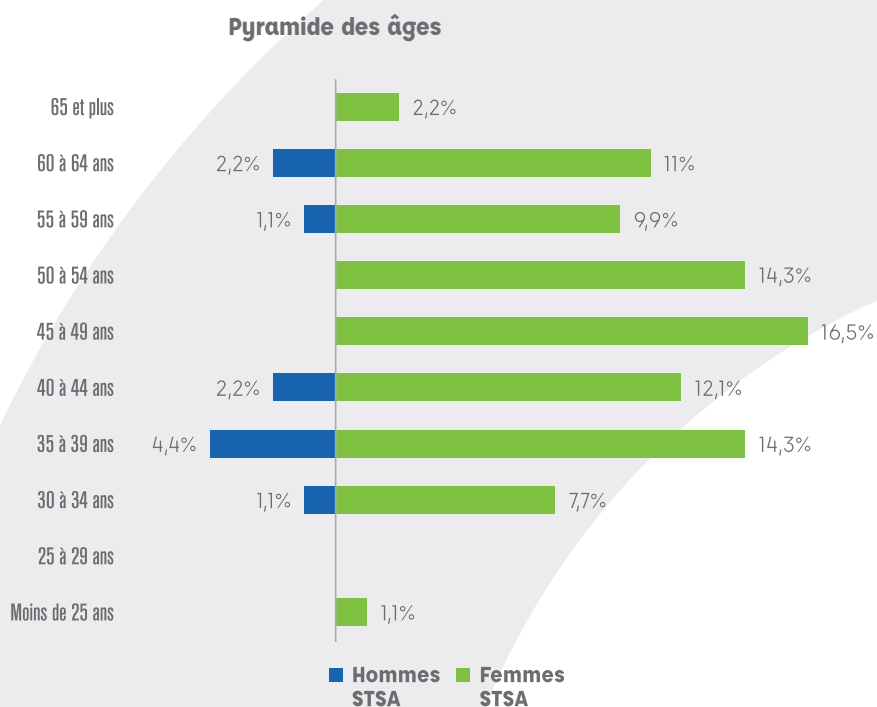
91
salariés

Effectif total :
83,34 ETP
(équivalent temps plein)



Pyramide des âges des effectifs globaux STSA

RÉPARTITION PAR SEXES ET PAR ÂGES

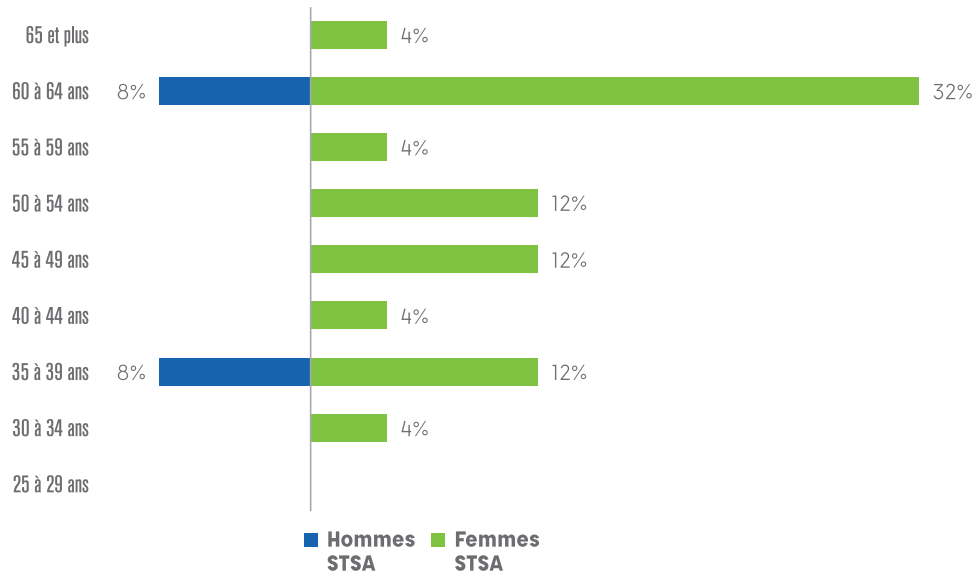




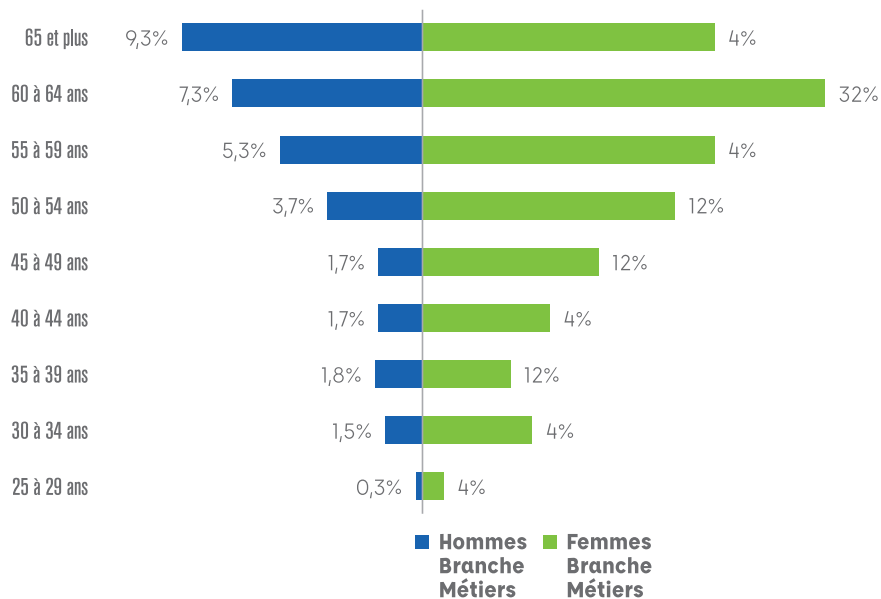
Pyramide des âges des médecins et collaborateurs médecins

PROFIL DES SALARIÉS PAR GROUPE D'EMPLOI

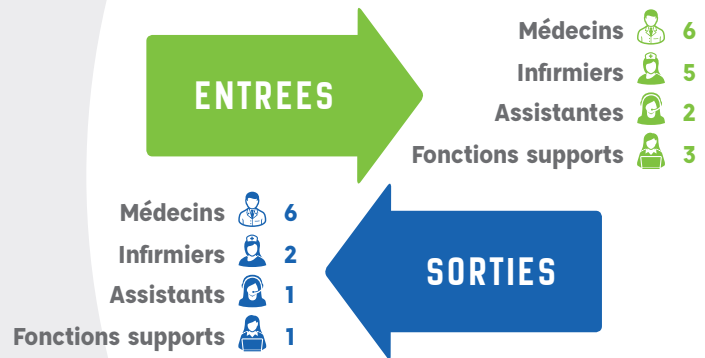
Pyramide des âges (STSA)



Pyramide des âges (par branche métiers au niveau national)



Mouvement des effectifs en 2019 + 6 salariés





RARE

STSA FAIT PARTIE
DES QUELQUES
SERVICES DE SANTÉ
AU TRAVAIL EN FRANCE
A DISPOSER
D'UN PSYCHOLOGUE
DU TRAVAIL EN INTERNE.
UNE VALEUR AJOUTÉE
POUR LES ADHÉRENTS
ET LES SALARIÉS.

SUIVI DE SANTÉ
CONSEILS
ACCOMPAGNEMENT

www.stsa.fr

TEMPS FORTS 2019

Une année dynamique, empreinte de nouveautés et de moments forts.

STSA travaille un peu plus chaque jour pour s'améliorer et assurer un service de qualité à ses adhérents.

De la baisse des cotisations au renforcement de notre équipe d'infirmiers, retrouvez les 10 faits marquants de l'année, tous témoins de notre investissement et de l'amélioration de nos services.



TEMPS FORTS 2019

1



Une baisse générale de cotisation puis une remise de cotisation

- Début 2019, une baisse générale de cotisation (budget de 300 000 euros)
- Fin 2019, décision de ne pas augmenter la cotisation + nouvelle remise de 2€ par salarié (budget de 200 000 euros)

2



L'utilisation systématique par les adhérents du portail de déclaration des effectifs

- Démarche proactive, STSA anticipe vos besoins en visites médicales en vous sollicitant directement dès l'embauche d'un salarié (par l'intermédiaire des DPAE de l'URSSAF).

Enquête absentéisme

- STSA a mené une enquête sur l'absentéisme aux visites médicales. **Un salarié sur 5** ne se présente pas aux visites.

Principale raison identifiée (3/4 des cas) : le salarié oublie le rendez-vous.

STSA reprogramme à la demande de l'employeur un nouveau rendez-vous pour le salarié qui sera facturé directement à l'entreprise.

3



Une réforme de la santé au travail en préparation

Comme toute réforme, elle est faite de risques et d'opportunités. Un des grands sujets de la réforme est la réduction du nombre de services de santé au travail par rapprochements des acteurs locaux.

- Pour rappel : STSA a fusionné avec le service de Cernay Masevaux et Thann en 2018 (1 200 adhérents et 15 500 salariés suivis).

RAPPORTS PARLEMENTAIRES :

- Information sénatoriale Gruny-Artano : Regroupement des acteurs pour augmenter la performance
- Lecocq 1 / Assemblée Nationale : Santé au travail, vers un système simplifié pour une prévention renforcée.

4



Fermeture du centre annexe de Luppach

Tous les rendez-vous du secteur de Luppach se font désormais au centre d'Altkirch.



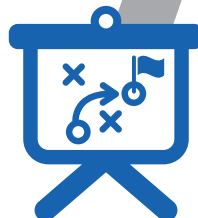
6



Des infirmiers pleinement investis dans le suivi individuel de l'état de santé

- Entre 2012 et 2019 le nombre d'infirmiers a été multiplié par 3 ce qui a conduit à une forte augmentation du nombre de rendez-vous assurés par les infirmiers dans le service (14 652 rendez-vous en 2019).

7



Investissement PRST3 / Plan Régional de Santé au Travail

Tous les 4 ans, l'État crée une stratégie nationale de santé au travail, déclinée en plans régionaux.

15 groupes de travail Grande Région ont été créés sur différentes thématiques pour travailler collectivement sur le plan régional de santé au travail.

STSA participe à 4 d'entre eux :

- Intérim
- Addictions
- Document Unique TPE/PME
- Risques psychosociaux



Relance de la DPST / Démarche de progrès en santé au travail

STSA recherche la labélisation AFNOR : **gage de qualité du service**

9



Nouveau site internet

Véritable plateforme de services / outil de suivi, il permet d'avoir toutes les informations de prévention liées à la santé au travail.

Je me pose une question :

je contacte mon médecin du travail

Je recherche une info sur la santé au travail :

je me connecte sur le site stsa.fr

=> Pensez à le consulter régulièrement !

10



Changement de logiciel interne (Préventiel)

Ce nouveau logiciel permet une meilleure coordination de l'équipe pluridisciplinaire (visée interne) mais cherche également à créer du lien avec les adhérents et les salariés (portail de déclaration des effectifs par exemple).



1 SALARIÉ SUR 5

NE SE PRÉSENTE PAS
À SA VISITE MÉDICALE
OBLIGATOIRE.
UN RENDEZ-VOUS
NON HONORÉ A AUSSI
UN COÛT POUR L'ENTREPRISE.

SUIVI DE SANTÉ
CONSEILS
ACCOMPAGNEMENT

www.stsa.fr

BILAN DE L'ACTIVITÉ

SOMMAIRE

Les rendez-vous de suivi individuel	20
Les actions en milieu du travail (AMT)	22
Les actions complémentaires	26





1

LES RENDEZ-VOUS DE SUIVI INDIVIDUEL

51 004

(hors intérimaires) en 2019

51 004 visites ont été assurées par le binôme
Médecin du travail /
IDEST en 2019



Médecins
du travail

Visites
36 352

Absentéisme
12%

Nature des visites

- Embauches
- Périodiques
- Pré-reprises
- Reprises
- Occasionnelles

Les médecins du travail assurent les visites les plus complexes.

Majorité des visites

44%
embauches

Infirmiers Diplômés
d'Etat en Santé au
Travail (IDEST)



Visites
14 652

Absentéisme
21%

Une enquête a été réalisée pour comprendre ce chiffre (qui peut atteindre 1 salarié absent sur 5 rendez-vous)

Nature des visites

- Visites d'Information et de Prévention Initiales
- Visites d'Information et de Prévention Périodiques
- Visites Intermédiaires (SIR / Salariés Soumis à des Risques particuliers)

Selon les cas et à l'issue de la VIP, l'infirmier se rapproche de son médecin du travail pour envisager des actions de prévention complémentaires.

Majorité des visites

66%
VIP Initiales
(dans les 3 mois de l'embauche)

Forte augmentation des VIP Initiales pour les IDEST (41% en 2018). La majorité des visites médicales concerne une première visite à l'embauche

Origine des visites de reprise

Arrêt de travail pour :

- Maladie ou accident du travail (arrêt de 30j ou +)
- Maternité
- Maladie professionnelle

82% des visites de reprises surviennent des suites d'une maladie

Répartition des visites de pré-reprise

75%
à l'initiative du salarié

Conclusions professionnelles hors intérimaires

29 062 conclusions

3/4 des salariés sont repartis de leur visite médicale avec une aptitude ou une attestation de suivi

Conclusions professionnelles intérimaires

18 445 conclusions

dont 97% déclarés aptes

Du fait de la forte activité industrielle du bassin mulhousien, STSA assure un grand nombre de visites intérimaires.

667 inaptitudes

4 680 conclusions

avec demandes d'aménagement de poste, restrictions ou propositions individuelles

Total examens complémentaires

72 189 examens complémentaires

dont 66 681 traités en interne

En fonction du poste de travail et de l'état de santé du salarié, les examens complémentaires sont différents (test de vue ou d'audition, test d'urine, etc.).

Externalisation examens complémentaires

Chiffres majeurs :
542 vers l'ophtalmologue
213 vers le cardiologue

Externalisation de certains examens complémentaires vers des médecins spécialisés : psychiatre, dermatologue, rhumatologue, urologue...

Réorientations internes

476 réorientations

des infirmiers vers le médecin du travail



2

L'ACTION EN MILIEU DU TRAVAIL (AMT)

Tous les membres de l'équipe pluridisciplinaire (Médecins du travail, Infirmiers en santé au travail, Ingénieurs, Chargées de relations, prévention et communication, Psychologue du travail) effectuent des AMT. Dans la grande majorité des cas, ce sont des actions effectuées physiquement dans l'entreprise.

1735
visites d'entreprises



Les Visites Terrains



636



258



462



379



**Etudes de postes /
Conditions de travail**



618



80



8

Accompagnement des
adhérents pour prévenir et
améliorer les conditions
de travail.

LÉGENDE



Médecins du Travail



Infirmiers en Santé
au Travail



Chargées de relations, prévention
et communication



Psychologue du travail



Service
Prévention / Ingénieurs



Réunions CSE / CHSCT / CSSCT

CHSCT



223



59

Investissement de STSA auprès des partenaires sociaux.



Interventions spéciales / actions spécifiques



4 interventions (suite à événements graves)



La fiche entreprise

Une Fiche Entreprise (FE) est établie pour chaque adhérent, en concertation avec l'employeur. Elle vise à identifier les risques professionnels dans l'entreprise et à dispenser des conseils appropriés. L'entreprise pourra s'en inspirer pour effectuer son évaluation des risques. Début 2019, STSA recensait 5 258 fiches d'entreprises pour 77 338 salariés couverts.



90



131



251

Créations

Mises à jour

38

44

156

472 nouvelles fiches d'entreprises créées.
238 fiches mises à jour.



Résultats de l'AMT



482 propositions sur l'organisation du travail

329 avis sur les protections individuelles

550 conseils sur les conditions de travail



41

actions d'information et de sensibilisation des salariés et des employeurs

STSA, une équipe active et à l'écoute, à chaque niveau d'intervention. Un accompagnement permanent pour nos adhérents.



SERVICE PRÉVENTION / INGÉNIEURS



**Service
Prévention**

Nombre d'AMT
243

17

actions de sensibilisation
et de formation à un risque
spécifique concernant **10**
adhérents et **191** salariés

185 études ont généré
243 AMT et
379 déplacements
en entreprises.

PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL MÉDECIN RÉFÉRENT RPS

Participation au groupe RPS du PRST3 et projet d'atelier pré congrès au CNMST 2020



**Prévention
collective**

Nombre d'AMT
72

Adhérents
bénéficiaires

89

Nombre de
salariés concernés

3500 dont

674

salariés informés et sensibilisés sur les pratiques
addictives et sur les risques psychosociaux

145

Salariés sensibilisés et impliqués dans le pilotage
de la démarche (CHSCT, CSE-CSSCT et/ou COPIL)

219

Salariés vus en entretien

203

Questionnaires analysés



**Consultations
psycho-
sociales**

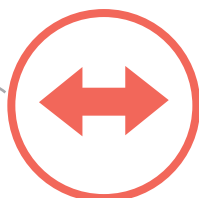
Nombre de salariés
81

Typologie du public
suivi

• 46 hommes • 36 femmes • Age moyen :
40 ans et + • 47% avec plus de 20 ans
d'ancienneté dans l'entreprise

C'est une spécificité
propre à STSA de proposer
des consultations
psychosociales effectuées
par un médecin du travail.

CHARGÉES DE RELATIONS, PRÉVENTION ET COMMUNICATION



**Relation
adhérents**

Visites d'entreprises

462

Adhérents contactés

573

Adhésions et demandes
traitées

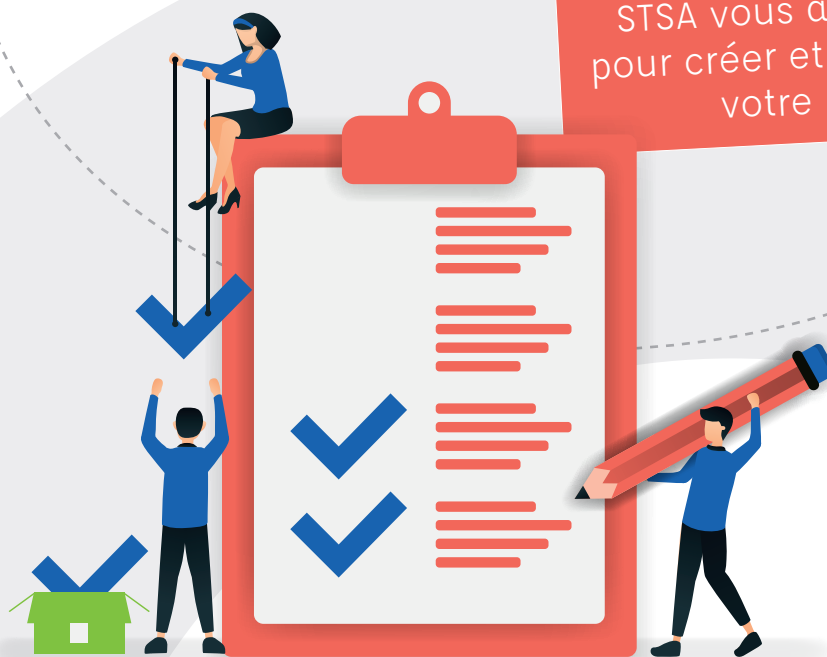
720

Envois de méthodologie
DUERP

300

LE SAVIEZ-VOUS ?

STSA vous accompagne
pour créer et mettre à jour
votre DUERP.





3

LES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

SERVICE SOCIAL



Le service social a pour but d'accompagner les salariés confrontés à une problématique de santé ou à un risque de désinsertion professionnelle.

Nombre d'interventions
455

Salariés suivis
88

Typologie du public suivi

- Age moyen : 40 à 60 ans
- Parité homme / Femme
 - En couple
 - 65% d'ouvriers
 - 81% en CDI

Constat

Forte augmentation du nombre de sollicitations relatives aux arrêts de travail liés à une maladie ordinaire ou à une pathologie d'origine professionnelle et à une situation de handicap

DE MULTIPLES SOURCES D'INFORMATION



Missions

SUIVI DU SITE INTERNET :
EXPLOSION DE L'AUDIENGE EN 2019

31 244
Visiteurs uniques
contre 15 450 en 2018

109 353
pages consultées en 2019

Ceci signifie que notre investissement web porte ses fruits. STSA est un partenaire santé des adhérents tant physiquement que numériquement.

ENVOI D'UNE LETTRE D'INFORMATION MENSUELLE AUX ADHÉRENTS :

- NOMBRE DE LETTRES ENVOYÉES : **11**
- TAUX D'OUVERTURE : **31%** pour les mails
- NOMBRE DE DESTINATAIRES : **91%** de destinataires mails (7736)
- **9%** de destinataires fax (745)

SERVICE PRÉVENTION/INGÉNIEURS



Nature des interventions

Aérodynamique · Ambiance thermique · Bruit · Eclairage · Études de postes et Ergonomie · Toxicologie · Sensibilisation

Zoom sur la sensibilisation à l'évaluation du risque chimique

476 entreprises contactées pour **8790** salariés - **4** sessions qui ont regroupé **29** adhérents · DUERP

Les études dans le domaine du bruit restent prépondérantes en ce qui concerne la métrologie. Elles ont progressé de 48% par rapport à 2018. Les études de postes et ergonomie ont évolué de 20%. **17 actions de sensibilisation et d'information à un risque ont été effectuées chez 10 adhérents concernant 191 salariés : travail sur écran, ergonomie et vieillissement, poste de conduite, hygiène et sécurité, risques chimiques, bruit.**

RÉALISÉ
PAR NOS
INFIRMIERS



À VOTRE DISPOSITION
SUR NOTRE SITE INTERNET

6 nouvelles ordonnances de prévention concernant les professions / domaines suivants :

- ELS / Caissier
- Chauffeur / Livreur PL
- animateur de Centre de Loisirs
- Equipier de restauration rapide
- Crèche
- Trousse de secours d'entreprises



ATOUTS

STSA OEUVRE POUR QUE VOUS AYEZ DEMAIN
TOUTES LES CARTES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS
DE VOTRE ENTREPRISE ET DE VOS SALARIÉS

(PROJET NATIONAL DU RÉSEAU PRÉSANSE)

FACILITER LES FORMALITÉS D'ADHÉSION VIA LE NUMÉRIQUE

- Une interface commune à tous les SSTI qui facilite la liaison, les formalités, les déclarations obligatoires et les règlements
- Une présentation systématique de la contrepartie à l'adhésion et de l'offre du SSTI

AIDER LES ENTREPRISES À ÉVALUER LES RISQUES PROFESSIONNELS ET À ENGAGER UN PLAN D' ACTIONS

- Une «fiche d'entreprise» pour toutes les entreprises au moins tous les 5 ans, dans une forme proche d'un DUERP pour en faciliter l'élaboration
- Métrologie de certaines expositions
- En fonction des besoins, des compléments d'accompagnements collectifs ou individuels, ou une orientation pour finaliser le DUERP et lancer un plan d'actions
- Proposer une action de prévention primaire à toutes les entreprises au moins tous les 5 ans

ASSURER UN SUIVI INDIVIDUEL ET ADAPTÉ DE L'ÉTAT DE SANTÉ DE TOUS LES TRAVAILLEURS

- Visites d'embauche, visites périodiques, visites à la demande, examens complémentaires, assurés de manière effective et dans les délais réglementaires
- Restitution individuelle à chaque salarié accompagnée de conseils de prévention

INFORMER, SENSIBILISER, CONSEILLER POUR AGIR EN PRÉVENTION

- Informations et sensibilisations aux risques professionnels (ateliers, e-learning...)
- Identification des aménagements de postes requis
- Informations et expertise au service des instances de l'entreprise (CSE...)
- Propositions de solutions pour former les «salariés compétents» en santé sécurité au travail
- Conseils dès la conception des lieux de travail

REPÉRER ET ACCOMPAGNER LES SALARIÉS EN RISQUE DE DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

- Visite de pré-reprise
- Visite de reprise
- Accompagnement social des salariés en risque de désinsertion professionnelle
- Etudes de postes et propositions d'aménagements de postes
- Relais avec les partenaires de la prévention de la désinsertion professionnelle
- Intervention suite à un événement grave (AT, agression)

DONNER À CHACUN UN ACCÈS INDIVIDUALISÉ AUX INFORMATIONS DE SANTÉ AU TRAVAIL QUI LE CONCERNENT.

- Compte employeur avec les informations utiles à son action de prévention
- Restitution au salarié des informations issues de ses visites

SUIVI DE SANTÉ
CONSEILS
ACCOMPAGNEMENT

www.stsa.fr



PROJET DE SERVICE

SOMMAIRE

De quoi parle-t-on ? 31

Focus par groupe de travail 32

- Addictions
- CMR (Cancérogène Mutagène Reprotoxique)
- Traçabilité
- Prévention de le Désinsertion Professionnelle et maintien dans l'emploi
- Actions Branche professionnelle

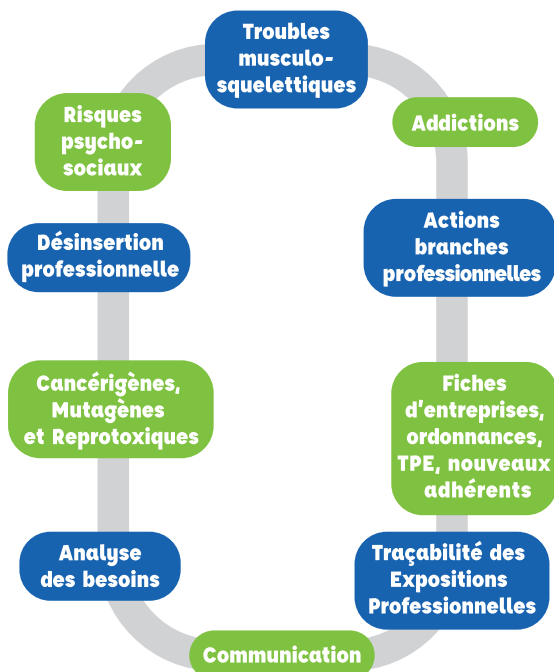


DE QUOI PARLE-T-ON ?

C'est le projet central et moteur dans l'évolution de l'organisation. Il vise aussi bien les adhérents et les salariés, que l'organisation interne. C'est donc la feuille de route stratégique du service.

65 RÉUNIONS internes ont été assurées par nos différents groupes de travail dans le but d'améliorer nos services préventifs auprès de nos adhérents.

STSA démarre la refonte de son projet de service en 2 phases : état des lieux interne et externe / Elaboration du projet de service. Le lancement du prochain projet de service est prévu pour le début de l'année 2021.



BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES

ADDICTIONS

1 Campagnes de sensibilisation des addictions dans les centres de STSA, à destination des salariés en visite

• **Actions réalisées**

- Affichage, vidéos et documentation ciblée dans chaque centre
- Partenaire du Moi(s) sans tabac
- Ateliers : bar virtuel, lunettes et parcours, verre standard
- Distribution de questionnaires d'auto-évaluation de consommation

• **Bilan**

2019 : 11 sessions animées dans les centres. 9 salariés de STSA ont été formés à l'animation (1,5 jour).

• **Cibles**

Tous les salariés en visites médicales soit

214

Cumul depuis 2016 :

949 salariés informés

• **Évaluation**

Taux de satisfaction stable à plus de

90%



2 Amélioration des supports d'information et de sensibilisation

• Actions réalisées

- Mise à jour du questionnaire de satisfaction salariés
- Création de deux rubriques sur le nouveau site internet
- Diffusion d'auto-questionnaires d'évaluation des consommations

• Bilan

2019 : 4 réunions

3 Développement de l'outil repérage précoce et intervention brève (RPIB)

• Description du Projet

Utiliser l'outil RPIB en consultation (recommandation HAS).

• Actions réalisées

- Sensibilisation à l'intérêt de cet outil en réunion pluridisciplinaire (2018)
- Test dans le service : 3 IDEST et 1 médecin du groupe
- Formation à l'utilisation de l'outil

• Bilan

2019 : 1,5 journées de formation interne.

Bilan du test interne RPIB : 161 salariés rencontrés. 68% de consommation déclarée d'alcool, 3,7% de cannabis et 32% de tabac. 43 salariés ont bénéficié d'une intervention brève d'une durée moyenne de 7 minutes. 1/3 des interventions brèves ont mené les salariés à un projet de diminution de leur consommation, soit 14 salariés.

• Cibles

Les salariés en visites : 14 projets de diminution de la consommation à risques

4 Participation au plan régional de santé au travail PRST3

• Description du Projet

Mettre en oeuvre les actions du PRST3

• Résultats attendus

Améliorer les compétences des professionnels de santé au travail Grand Est

• Actions réalisées

- Constitution d'un réseau de formateurs (EHESP/DGT/MILDECA)
- Sensibilisation à l'entretien motivationnel par l'association Lorradiet
- Annuaire des ressources et centres de soins de la Région par l'ARS
- Boîtes à outils : employeurs, salariés et SSTI/SSTA

• Bilan

2019 : 4 réunions

GROUPE CMR – CANCÉRIGÈNE MUTAGÈNE REPROTOXIQUE**1 Prélèvements atmosphériques (Bitume et enrobés)****Durée de l'action : du 9 avril 2018 au 11 octobre 2019****• Description du Projet**

Sensibiliser les salariés soumis aux risques engendrés par la pose de bitume et d'enrobés.

plus exposantes et les plus problématiques du point de vue de l'exposition.

• Objectifs

- Sensibiliser les salariés aux situations dangereuses et prévenir les risques sur les situations de travail les plus exposantes.
- Évincer les salariés de la situation dangereuse et définir les situations de travail les

• Bilan

Temps total de réunions :

12 heures

Nombre de déplacements sur chantier : **2**

• Cibles

57 entreprises et 1454 salariés

GROUPE TRAÇABILITÉ**1 Information des entreprises sur les rayonnements ionisants et leurs obligations****Durée de l'action : depuis le 15/01/2019 (en cours)****• Description du Projet**

Information des entreprises sur leurs obligations réglementaires en matière de santé et sécurité au travail

• Objectifs

- Communication auprès des employeurs sur les radiations ionisantes : lettre d'information, page sur le site internet, démonstration déclaration des salariés sur le portail
- Création d'une plaquette d'information de prévention des risques professionnels pour les salariés.

• Bilan

6 réunions de groupe en 2019

• Cibles

236 adhérents concernés





GRUPE PDPME

PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI

1 Production de nouveaux documents de communication

- **Description du Projet**

Création d'outils pour les salariés en visite (affiches et dépliants).

- **Objectifs**

- Mieux sensibiliser et orienter les salariés présentant un risque de désinsertion professionnelle.

- **Actions réalisées**

- Annuaires téléphoniques des partenaires et des assistantes sociales de la CARSAT
- Affiche sur le rôle des professionnels contribuant à la PDPME
- Dépliant visite de pré-reprise

- **Bilan**

2019 : 4 réunions

- **Cibles**

Tous les salariés et les employeurs potentiellement concernés

2 Action avec la Ligue contre le Cancer

- **Objectifs**

Rencontre des membres du groupe et des patients suivis pour présenter le rôle des différents professionnels qui agissent pour le maintien dans l'emploi, dont le médecin du travail.

- **Actions réalisées**

- Préparation de la réunion d'information avec les personnes de la Ligue
- Réunion avec des patients atteints de cancer pour présenter le rôle du médecin du travail et l'intérêt de la visite de pré-reprise pour favoriser le retour au travail

- **Bilan**

2019 : 3 réunions

- **Cibles**

14 participants

3 Participation aux réunions de la cellule de Prévention de la Désinsertion Professionnelle de la CARSAT

- **Description du Projet**

Anticiper les situations de désinsertion professionnelle pour proposer des parcours adaptés.

- **Objectifs**

Créer des liens et améliorer la communication entre STSA et les différents partenaires du maintien dans l'emploi (Cap Emploi, MDPH et Comète...)

- **Résultats attendus**

Maintien dans l'emploi

- **Bilan**

2019 : 11 réunions

- **Cibles**

78 salariés suivis par STSA en 2019

GROUPE BRANCHE PROFESSIONNELLE

1 Analyse du risque biologique chez les aides à la personne

• **Description du Projet**

Analyse du risque biologique chez les aides à la personne par le biais de questionnaires auprès des salariés puis auprès des encadrants. Sensibilisation des encadrants au risque biologique.

• **Actions réalisées**

- Création de plaquettes d'information et de sensibilisation pratique (lavage des mains, utilisation de SHA)
- Création d'ordonnances de prévention : conduite à tenir face aux morsures d'animaux domestiques, conduite à tenir face aux puces et punaises de lit, conduite à tenir face à la gale à domicile.

• **Bilan**

Acquisition de la boîte à coucou - test lavage de mains

• **Cibles**

29 adhérents

2000 salariés cibles

311 questionnaires validés

• **Évaluation**

Sensibilisation de

14 adhérents **35** encadrants

121 salariés répartis chez **7** adhérents volontaires





83%

C'EST LE POURCENTAGE
DE CHEFS D'ENTREPRISES
ET DE SALARIÉS,
TOUS SECTEURS CONFONDUS,
QUI IGNORENT QUE LA SANTÉ
AU TRAVAIL SUIT CHAQUE SALARIÉ
TOUT AU LONG DE SA
VIE PROFESSIONNELLE.

SUIVI DE SANTÉ
CONSEILS
ACCOMPAGNEMENT

www.stsa.fr

BILAN COMPTABLE ET COMPTE DE RÉSULTAT

SOMMAIRE

Chiffres d'affaires 2018 / 2019	38
Synthèse des résultats	38
Bilan Comptable 2019	39



COTISATIONS RECOUVRÉES PAR STSA

2019

9 683 897 €

2018

10 331 195 €

La diminution du chiffre d'affaires était prévue dans le budget (9 617 k€) et s'explique notamment par

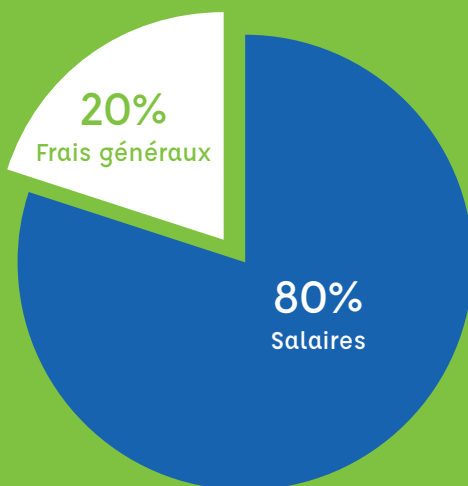
- Début 2019, une baisse générale de cotisation (budget de 300 k€)
- Fin 2019, décision de ne pas augmenter la cotisation + nouvelle remise de 2€ / salarié (budget de 200 k€)
- 150 K€ : diminution du nombre d'intérimaires suivis et de salariés DATR

-6,3%

-647 298 €



SYNTHÈSE DES CHARGES DE PERSONNEL



Comme pour beaucoup d'entreprises de service, les charges de personnel représentent environ 80% des charges.

	2019	2018	Évolution
Salaires bruts	4 707 041 €	5 004 910 €	-6%
Charges sociales	2 846 142 €	2 881 524 €	-1,2%

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

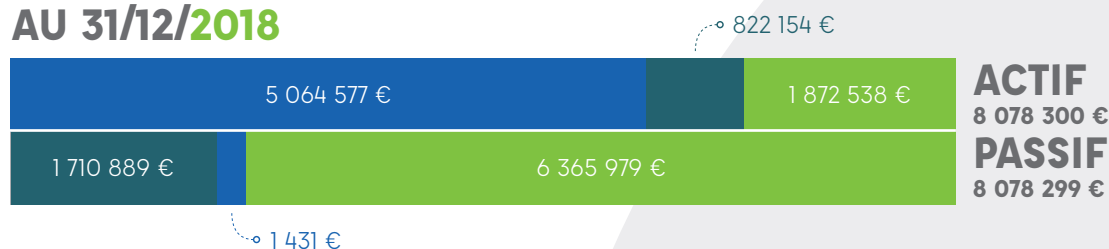
	2019	2018	Évolution
Résultat d'exploitation	233 893 €	552 259 €	
Résultat financier	150 202 €	853 282 €	-82,4%
Résultat courant	384 095 €	301 023 €	+27,6%
Résultat exceptionnel	-17 584 €	-306 €	
Résultat de l'exercice	268 373 €	38 417 €	
Capacité d'autofinancement	200 973 €	1 021 147 €	-80,3%

BILAN

BILAN AU 31/12/2019



BILAN AU 31/12/2018



- Trésorerie
- Excédent en F.R.
- Fonds de roulement

Qui contactez-vous quand vous avez un problème de...



robinet ?

- Votre beau-père
- Votre voisin
- Le plombier



trésorerie ?

- Votre banquier
- Votre tonton d'Amérique
- Vous jouez au loto



comptabilité ?

- Votre moteur de recherche
- Votre expert-comptable
- Votre épou(x)se



santé au travail ?

- Votre Santé au Travail Sud Alsace
- Votre Santé au Travail Sud Alsace
- Votre Santé au Travail Sud Alsace

STSA, VOTRE PARTENAIRE EN SANTÉ AU TRAVAIL !

STSA vous informe, vous conseille et vous accompagne dans tous les aspects liés à la santé au travail.

Un service pluridisciplinaire pour faire face aux besoins des entreprises et de leurs salariés.

En faisant appel à STSA, vous avez le bon réflexe !



ABÉCÉDAIRE

AG | Assemblée Générale

AMT | Actions en Milieu du Travail

ARS | Agence Régionale de Santé

AT | Arrêt de travail

CA | Conseil d'Administration

CC | Commission de Contrôle

CARSAT | Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

CHSCT | Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

CSSCT | Commission santé, Sécurité et Conditions de Travail

CMR | Cancérogène Mutagène Reprotoxique

CNMST | Congrès National de Médecine et Santé au Travail

CSE | Comité Social et Économique

DATR | Directement Affecté aux Travaux sous Rayonnements

DPAE | Déclaration Préalable A l'Embauche

DUERP | Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

DGT | Direction Générale du Travail

EHESP | Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

ELS | Employé(e) de Libre-Service

FE | Fiche d'Entreprise

GROUPE NAF | Groupe de Nomenclature d'Activités Françaises

HAS | Haute Autorité de Santé

IDEST | Infirmiers Diplômés d'Etat en Santé au Travail

IPRP | Intervenants Prévention Risques Professionnels

MDPH | Maison Départementale des Personnes Handicapées

MILDECA | Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives

MT | Médecin du Travail / Médecine du Travail

PDPME | Prévention de la Désinsertion Professionnelle et Maintien dans l'Emploi

PL | Poids Lourd

PME | Petite et Moyenne Entreprise

PRST3 | 3^e Plan Régional de Santé au Travail

RI | Rayonnements Ionisants

RPIB | Repérage Précoce et Intervention Brève

RPS | Risques Psycho-Sociaux

SHA | Solution Hydro-Alcoolique

SIR | Surveillance Individuelle Renforcée

SSTA | Service de Santé au Travail Autonomes

SSTI | Service de Santé au Travail Interentreprises

TPE | Très Petite Entreprise

VIP | Visite d'Information et de Prévention

**Centre Cernay**

5 rue Georges Risler
68700 Cernay
Tél. 03 89 35 63 54
Fax 03 89 35 63 56
cernay@stsa.fr

Centre Europe

14, Bd. de l'Europe BP 53088
68062 Mulhouse Cedex 3
Tél. 03 89 45 53 08
Fax 03 89 66 40 97
europe@stsa.fr

Centre Illzach

60, rue de Sausheim
68110 Illzach
Tél. 03 89 46 11 11
Fax 03 89 66 37 90
illzach@stsa.fr

Centre Aristide Briand

155 avenue Aristide Briand
68200 Mulhouse
Tel. 03 89 42 79 23
Fax 03 89 43 08 43
briand@stsa.fr

Centre Altkirch

Quartier Plessier
Av. 8^e Régiment de Hussards
68130 Altkirch
Tél. 03 89 08 96 16
Fax 03 89 40 60 08
altkirch@stsa.fr

Centre Wittenheim

7, rue de la Charente
68270 Wittenheim
Tél. 03 89 50 02 03
Fax 03 89 50 02 55
wittenheim@stsa.fr

Direction et service administratif

Maison du Bâtiment - 12, allée Nathan Katz - CS 6000 - 68086 Mulhouse Cedex
Tél. 03 89 36 30 15 - Fax 03 89 36 30 16 - stsa@stsa.fr

Service prévention

7, rue de la Charente - 68270 Wittenheim
Tél. 03 89 50 98 32 - Fax 03 89 50 98 31 - serviceprevention@stsa.fr

www.stsa.fr